

La politique de la CCI

La Chambre de commerce et d'industrie des Landes a pour ambition d'être une entreprise de service – totalement ouverte sur son environnement et au cœur d'un réseau de partenaires – capable d'accompagner le développement des entreprises et la promotion économique des Landes.

Il s'agit de connaître et satisfaire les entrepreneurs landais, en les considérant comme des clients, d'avoir une écoute permanente de leurs représentants élus en Assemblée générale et de mesurer l'utilité des prestations offertes. La politique générale de la CCI des Landes se décline principalement autour des huit engagements suivants :

- ✓ Créer un dialogue permanent pour représenter les intérêts des 13 650 entrepreneurs landais.
- ✓ Poursuivre le lobbying en faveur des infrastructures, faire « équipe » avec les services de l'Etat et les élus locaux.
- ✓ Communiquer, être simple et performant.
- ✓ Eviter la surenchère commerciale et préserver les équilibres du commerce.
- ✓ Encourager le développement des services à l'entreprise et à la personne.
- ✓ Promouvoir les filières industrielles, les activités du bâtiment et des travaux publics et participer au développement international des entreprises.
- ✓ Soutenir le thermalisme, l'hôtellerie traditionnelle, l'hôtellerie de plein air et la restauration.
- ✓ Favoriser la création, la reprise d'activité et développer des formations innovantes.

Pour satisfaire les exigences réglementaires de la CCI – établissement public de l'Etat – et celle d'une organisation performante, nous avons choisi de développer le management, la communication et la formation des hommes. Cette ambition nécessite de déployer des outils de mesure des résultats, basés sur le référentiel Qualité ISO 9001 et l'outil de gestion de la relation client. L'amélioration continue de l'efficacité de ce système demeure une de nos priorités.

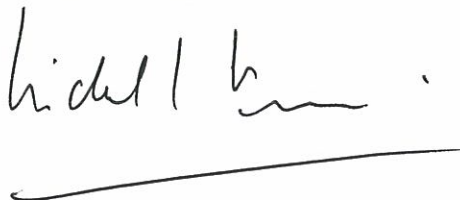
Notre volonté est d'œuvrer à la pérennité et au développement de la Chambre de commerce et d'industrie des Landes. La politique de la CCI permet à chacun, Membres et Collaborateurs, d'apporter sa contribution personnelle et d'adhérer à cet enjeu pour tous.

Fait à Mont-de-Marsan, le 11 janvier 2011

Le Président
Philippe JACQUEMAIN



Le Directeur Général
Michel DUCASSÉ



293, Av Maréchal-Foch
BP 137
40003 MONT-DE-MARSAN
CEDEX
Tél. : 0 810 40 00 40
Fax : 05 58 06 18 33



Antenne de Dax
128, Av. Georges-Clemenceau
40100 DAX
Tél. : 0 810 40 00 40
Fax : 05 58 06 18 33

Antenne de Biscarrosse
263, Av. du 14 juillet
40600 BISCARROSSE
Tél. : 05 58 04 80 45
Fax : 05 58 82 02 11

Antenne Sud Landes
Résidence Thalassa
BP 7
40530 LABENNE
Tél. : 0 810 40 00 40
Fax : 05 58 06 18 33